

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Il a emprunté des livres.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. En automne, la couleur des feuilles changent.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Des rumeurs circulent sur sa candidature.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. L'odeur des fleurs de ce jardin est enivrante.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Il a des soucis.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Avez-vous croisé des enfants ?	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. Le grondement des trains nous a empêchés de dormir.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Nous avons cueilli des fraises.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Ce sont des fraises des bois.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Il y a des oiseaux dans le nid.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Ce sont les ruines des châteaux catarrhes.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. Les fleurs des pommiers sont blanches.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Il tombe des flocons de neige.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Il faut acheter des yaourts.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Ce fromage s'appelle du bleu des Causses.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Je vois des nuages gris dans le ciel.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. Ils sont assis sur les seuils des maisons.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Des enfants nous regardent passer.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Les lions poussent des rugissements effrayants.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Les paysans rentrent des champs.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Ils portent des fourches.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. Les motos surgissaient des chemins.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Les garçons portent des cartables très lourds.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Ce sont les habitudes des gens d'ici.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Ils ont construits des nids sur le toit.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. L'eau des fossés est trouble.	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> article défini contracté<input type="radio"/> article indéfini
2. Ils cassent les branches pendantes.	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> article défini contracté<input type="radio"/> article indéfini
3. C'est la convention européenne des droits de l'homme.	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> article défini contracté<input type="radio"/> article indéfini
4. J'ai acheté des oranges.	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> article défini contracté<input type="radio"/> article indéfini
5. J'ai perdu la clé des chambres.	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> article défini contracté<input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Le chant des oiseaux m'émerveille.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. C'est le printemps des poètes.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Des péniches passent paisiblement.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. La couturière ajuste des nouvelles robes.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. C'est la rentrée des classes.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Les pigeons nichent souvent au sommet des arbres.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. J'ai attrapé des microbes.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Je suis dégoûté des bains de mer.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Le son des violons est triste.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Pierre a accroché des tableaux au mur.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. L'automne est la saison des vendanges.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. La fille des voisins est jolie.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Anita a acheté des chaussures neuves.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. N'oublie d'acheter des yaourts.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Le bruit des voitures est insupportable.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Je regarde le nom des rues.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. Il écoute des disques dans sa voiture.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Elle invite des amis à diner.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Ils ont des enfants sages.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. L'étudiant regarde les résultats des examens.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. C'est l'heure d'ouverture des magasins.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Elle pose des questions aux journalistes.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Il écrit des histoires.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini

Quelle est la nature de « des »

- « Des » peut être un **article défini contracté** qui remplace « de les ».
- « Des » peut être un **article indéfini**, pluriel de « un » ou « une ».



Pour les différencier, il faut mettre la phrase au singulier.

Met la phrase au singulier et coche pour indiquer la nature de « des ».

1. Il raconte des histoires aux enfants.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
2. Je ne connais pas les horaires des trains.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
3. Ce sont les salariés des usines.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
4. Il donne des conseils aux joueurs.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini
5. Le prof corrige le cahier des élèves.	<input type="radio"/> article défini contracté <input type="radio"/> article indéfini